

ASSOS' ACTIONS

Communiquer pour et avec les associations.

La gazette des associations du Centre Mauges



Edito

Associations et Collectivités locales : Un nécessaire dialogue.

A compter du 1^{er} janvier 2016, la Commune Nouvelle « *Beaupréau en Mauges* » se substituera à la Communauté de Communes Centre Mauges et chaque commune « *historique* » deviendra une Commune Déléguée.

Des relations à réinventer et des questionnements légitimes

Cette nouvelle organisation territoriale va-t-elle « *bousculer* » les rapports avec les associations locales dont le projet et les actions, aujourd'hui, s'inscrivent dans la proximité avec les autres acteurs de la commune « *historique* » ? Certaines associations s'interrogent en toute légitimité, sur leur place, leur fonction, leur financement, leur organisation entre proximité et intercommunalité ? Certaines imaginent des processus de fusion. Mais comment gérer les contraintes qui émergent de ces perspectives ? etc...

Une posture de dialogue à trouver avec les associations locales

La légitimité de ces questionnements doit-être posée, travaillée, pour permettre à la nécessaire proximité « *élus-associations* » et donner du sens au « *vivre et agir ensemble* » dans une démarche de « *démocratie de proximité* » et éviter ainsi la réponse « *administrée* » qui pourrait obliger à repenser les organisations associatives (fusion entre autre) au regard de critères d'attribution des subventions par exemple.

Des changements culturels inévitables pour les associations locales et pour les élus

Ce nouveau cadre de l'intercommunalité doit permettre d'interroger les relations et les interactions entre les différents acteurs de ce nouveau territoire en Commune Nouvelle. Reproduire l'organisation de la Communauté de Communes dans la Commune Nouvelle n'aurait pas de sens, elle

est autre. Car ce nouveau cadre pour les associations, va pousser à des nouvelles logiques inter organisationnelles, voir de fusion pour certaines, et ainsi « *passer d'une proximité réelle (la commune) à une proximité organisée dans l'intercommunalité* ». La nouvelle intercommunalité qui aujourd'hui semble être l'addition de proximités culturelles identitaires (ancrage communal) devra se donner les moyens pour le partage des savoirs, des compétences citoyennes et accompagner les mutations associatives. Cette mue nécessaire doit être celle de la collectivité, et des associations pour « *éviter le terrible syndrome d'Astérix, où chacun s'enferme dans son camp retranché* » et permettre aux habitants de se reconnaître dans ce nouveau territoire de vie : des nouveaux défis en perspective pour mobiliser des nouvelles solidarités territoriales.

Suite page 2

Associations et collectivités locales Page 2-3

- Un projet d'échanges de savoirs citoyen avec le témoignage de l'Echappée Verte
- Bénévoles investis dans les actions de solidarité avec le témoignage de l'Entente des Mauges

Une assemblée générale mobilisatrice Page 3

- Témoignage de Joël Roulland
Amicale Laïque de Gesté

Organisation d'une assemblée générale Page 4

Infos pratiques Page 4



Directeur de publication :
Daniel PETITEAU
N° 10

Ce document est téléchargeable
sur notre site Internet :
www.evretmauges.centres-sociaux.fr

Des changements que certaines associations ont anticipés

Pour cette « Gazette » nous avons interrogés deux associations dont le projet et l'organisation s'inscrit dans l'intercommunalité. Ce choix d'un territoire en intercommunalité s'est imposé dès l'origine, à la fois par la nature du projet, le public, et par conviction de cette ouverture territoriale nécessaire à la mobilisation des habitants.

Ces postures sont une plus value pour elle-même, mais surtout pour le territoire.

- ♦ L'Association «L'Echappée Verte» depuis 2011 fonctionne en réseau d'habitants pour partager des compétences et des savoirs dans une perspective de transformation et du vivre ensemble sur le territoire.
- ♦ La section de sports adaptés de l'Entente des Mauges qui couvre environ 80 communes a intégré depuis sa création en 2007 cette dimension-

Jean Louis HUROT - Bénévole

Un projet d'échanges de savoirs citoyen

Les échanges de savoirs au cœur du projet

« L'association l'Echappée Verte est une association d'échange de savoirs qui souhaite contribuer à la transition de nos modes de fonctionnement. » L'idée est de permettre à chacun d'apporter sa propre réponse aux défis citoyens (sociaux, économiques et environnementaux).

Une démarche participative ouverte à tous

« Pour y parvenir, nous mettons en place des temps de rencontres, de découvertes, d'événements autour de savoirs faire locaux, écologiques, alternatifs et/ou sociaux. Adultes et enfants peuvent partager du temps et de l'apprentissage sur la base de techniques apportées par les participants (temps d'échange) ou par des personnes ressources plus compétentes (ateliers, conférences...). Elle contribue à proposer des actions de développement durable (jardinage biologique, découverte de saveurs, recyclage, faire soi-même...). »

Des initiatives individuelles aux projets partagés

A la naissance de l'association (en 2011), les activités étaient principalement proposées par les co-présidentes. Rapidement, les participants se sont prêtés au jeu de l'échange de savoir en proposant ou en demandant d'autres ateliers qui les motivaient. Aujourd'hui, les initiatives se multiplient et le groupe s'agrandit et se dynamise, chacun y trouvant une nouvelle place qui vient enrichir le collectif.

« Les Cagouilles » qui donnent du sens au vivre ensemble et à l'économie locale

L'Echappée Verte c'est aussi un système d'échange (SEL) de produits et de services échangés en « cagouilles » (notre monnaie fictive). Le principe est simple, vous alimentez votre compte de « cagouilles » avec du temps, des services ou des objets à offrir et vous pouvez les utiliser pour bénéficier de services ou d'objets qui sont proposés par d'autres. Pour permettre un maximum d'autonomie et de l'équité dans les échanges, une page spécifique a été créée sur le site de l'Echappée Verte (www.lechappeeverte.fr).

Un lieu pour se retrouver et partager

Jusqu'ici, les ateliers avaient lieu dans une salle ou chez des particuliers. Aujourd'hui, la commune de Beaupréau met à disposition de l'Echappée Verte une salle rue de la Lime à Beaupréau (juste à côté de Pôle Emploi) qui nous permettra d'identifier plus clairement un lieu pour les activités, les permanences et d'y laisser de l'info et du matériel... Une fois par mois, les « moteurs associatifs » se réunissent pour prévoir les ateliers à venir en fonction des demandes et des propositions des utilisateurs et discuter des projets en cours ou à venir.

Communiquer pour être visible

Pour diffuser les dates des activités, une lettre info mensuelle est envoyée à tous ceux qui laissent leur contact mail à l'un ou



l'autre membre de l'Echappée (lechappeeverte@free.fr). Pour diffuser les activités de l'association sur le territoire, nous avons décidé de faire « la tournée des communes » ! L'idée des Echappé (e)s est de trouver des relais dans chacune de ces communes par l'intermédiaire des participants. (Ex : présentation de l'Echappée Verte sur le marché de producteurs de la Jubaudière).

Un territoire intercommunale pour « vivre ensemble » : Les ateliers sont ouverts à tous et sont mis en place sur le territoire des communautés de communes de Beaupréau et de Montrevaux.

S'appuyer sur les savoirs et compétences de chacun : Conscients que de nombreux savoirs faire sont présents parmi nous sans toujours en avoir conscience ou sans oser les partager, nous espérons contribuer à offrir des occasions de les mettre en valeur et de les partager.

Des projets auxquels vous pouvez participer : La prochaine étape de l'Echappée consiste à mettre en place une journée mensuelle d'échanges de services et de savoirs pour permettre aux personnes qui ont des besoins ou des offres de se rencontrer. Vous pourrez donc venir avec des besoins (réparations en tout genre, objets à échanger...) ou avec des compétences, l'Echappée Verte organise l'occasion. A vous de la saisir !

Où retrouver les « Cagouilles » Pour plus d'infos :

1. chaque lundi soir Rue de la Lime de 19h30 à 21h00
2. chaque samedi de 14h à 16h au jardin du parc du château (avec des « cagouilles » pour les jardiniers...).
3. sur notre site « www.lechappeeverte.org / Mail : lechappeeverte@free.fr
4. N° Tél : 06.73.49.17.67 / 06.61.82.04.68

Au plaisir de vous y rencontrer

Céline, Peggy
et l'équipe de l'Echappée Verte.



À la rencontre de bénévoles investis dans des actions de solidarité ou du champ de l'économie solidaire.



L'Entente des Mauges, association sportive d'athlétisme a créée en 2007 une section de sport adapté afin d'intégrer des personnes handicapées mentales. Nous sommes allés à la rencontre d'un bénévole porteur de cette action solidaire : Guy Fleurance.

Guy, quelle est ta place dans l'activité et l'association ?

J'encadre avec Jérémy Devy, professionnel diplômé et un autre bénévole, les ateliers pour ces jeunes en déficience mentale (7 à 18 ans). Plusieurs ateliers leur sont proposés, en fonction de l'âge : deux le samedi pour les plus jeunes et un, le mardi pour les plus âgés en mixité avec le groupe d'athlètes pratiquant la course à pied.

Notre rôle de bénévole est d'aider Jérémy pour la mise en place et la gestion de ces ateliers à caractère ludique, mais aussi d'être dans un rôle de médiation auprès d'eux et Jérémy. Nous accompagnons les volontaires, également à des épreuves locales de course à pied (ex : Foulées Gestaises) et nous avons, avec l'appui des parents et de bénévoles du club, participé au Championnat de France à Anduze, cette année (5 médailles). Au sein de la gouvernance associative, je représente cette section au comité directeur.

Cette volonté d'intégration des personnes handicapées

représente un plus pour la vie du club et plus largement dans la vie en société et ce que j'apprécie particulièrement à leur contact, c'est leur spontanéité, leur entrain à participer, leur sourire... et la disponibilité des parents.

La commune nouvelle arrive, comment vois-tu cette évolution des rapports entre élus et associations ?

Tout d'abord, notre association couvre le territoire des Mauges, soit à peu près 80 communes, donc nous avons l'habitude d'un champ associatif plus large que la commune actuelle ou commune nouvelle. Les bénévoles de l'association, les adhérents, les parents ont pour beaucoup je pense déjà intégré ce fait.

Toutefois pour le financement de cette section, nous recevons des aides communales en fonction des habitants participants. Devant cette évolution vers la commune nouvelle, nous nous interrogeons qui seront nos prochains interlocuteurs pour ces demandes et comme d'autres associations, nous avons des craintes sur le niveau du soutien financier. Cependant, le sport adapté est un secteur où il est plus facile d'avoir des subventions de partenaires financiers, par contre souvent sur projets, mais aussi des dons de particuliers comme le font certains de nos athlètes.

Propos recueillis par Daniel Petiteau,
Bénévole Centre Social

LA CONDUITE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE

« MOBILISATRICE DES BENEVOLES »



Toute association de type loi 1901 est tenue d'organiser une assemblée générale annuelle tous les ans en rapport avec son statut. Nous avons interrogé Joël Roulland bénévole et trésorier au sein de L'Amicale Laique de Gesté.

« Comment réussir ce type d'événement »

Pour toi, qu'est ce qu'une assemblée générale

Pour moi ce moment de rencontre est un moyen qu'ont les adhérents pour faire remonter les problèmes pendant leurs activités.

C'est aussi là qu'ils peuvent apporter leurs idées. C'est aussi le moment privilégié qu'ils ont pour demander des renseignements, des doléances. Pour nous membres du conseil d'administration, ce rassemblement permet d'informer les adhérentes et adhérents des moyens financiers dont dispose l'association, de parler d'assurances ou toutes autres choses pour le bon fonctionnement de notre structure.

Nous pouvons aussi donner des informations sur la fédération départementale ou nationale. Après ça permet aussi, au cas où une personne souhaite s'investir, de la recruter.

Nous devons débiter assez tôt dans la soirée une assemblée générale pour ne pas finir trop tard. En fait cette AG doit être un moment convivial, avec des débats, où l'on peut discuter en respectant les individus ceux qui quittent le bureau ou ceux qui sont là depuis de nombreuses années.

Comment se déroule une assemblée générale

Quand tout le monde est arrivé, le président dit son mot de bienvenue. Puis il enchaîne avec le rapport moral, c'est-à-dire il énumère les temps forts qui se sont déroulés au cours de l'année civile ou scolaire en fonction de la vie de l'association.

Pour certains cela peut être du déjà vu mais cela permet de mettre au courant les adhérents qui n'ont pas participé à toutes les

activités. Nous interrogeons les personnes présentes pour savoir si elles ont des choses à dire ou à faire remonter. Après le président laisse la parole au trésorier pour qu'il donne à son tour le rapport financier de l'année écoulée.

Puis on fait valider le rapport moral et financier, soit par bulletin secret ou par vote à main levée. Si des personnes sont intéressées pour faire partie du bureau même procédé que la validation des rapports.

Parlez vous de la saison à venir, c'est un peu le rapport d'orientation ?

Pour nous on ne le fait pas, mais par contre on annonce les nouvelles sections si on en a, bien sûr, ou bien toute nouvelle chose, une animation, un pique-nique, la galette des rois, un divertissement etc... On donne le calendrier des manifestations qui seront reconduites pour la saison à venir.

Que doit-on faire pour réussir une assemblée générale ?

Vaste problème. Avant tout envoyer à temps une convocation. La législation veut que celle-ci soit envoyée 15 jours au moins avant la date de l'AG au domicile des adhérents.

Deuxièmement si tu rencontres une de ces personnes entre l'envoi et l'assemblée générale le solliciter à nouveau pour qu'il vienne. Le jour J, accueillir les personnes présentes le plus aimablement possible.

Je pense que si on veut que ce soit conviviale il faut faire un buffet ou un apéritif dînatoire pour remercier les personnes qui tout au long de l'année ont œuvrées au sein de l'association. Une réussite d'une assemblée générale c'est d'essayer d'être à l'écoute des adhérents et faire de la communication à tout moment. Pour moi une assemblée générale c'est aussi rappeler aux adhérents que d'être acteur dans l'association, au lieu d'être un simple consommateur, cela facilite le partage des tâches. Il faut aussi penser à remercier les membres du bureau, car peu de personnes sont prêtes à faire le travail qu'ils font.

Propos recueillis par Chantal Allaire
Bénévole du Centre Social.



UNE AG POUR QUOI FAIRE ?

- AG OBLIGATOIRE SI INDIQUE DANS LES STATUTS.
- C'est un temps important de la vie de l'association.
- C'est l'occasion d'inviter tous les membres qui la compose et les partenaires.
- C'est un lieu de discussion, d'échanges et de prises de décisions qui implique toute l'association.

COMMENT L'ORGANISER

Pas d'organisation type, ce sont les statuts, ou le règlement intérieur, qui la précise

- Une AG doit être bien préparée.
- Il faut favoriser le débat.
- Répondre aux questions.
- Présenter le plus simplement possible.
- Soumettre au vote des questions claires et précises.

ORGANISATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE

LE CONTENU

- La convocation, avec un ordre du jour précis.
- Le rapport moral.
- Le rapport d'activités.
- Le compte de résultat.
- Le budget prévisionnel.
- Le montant des cotisations.
- L'élection des nouveaux membres.
- Les questions diverses

LA CIBLE

- Tous les membres de l'associations : se référer aux statuts.
- Les partenaires.
- Les financeurs.
- Les personnes intéressées par l'objet de l'association.
- La presse.

COMMENT GÉRER L'AG

- Modalités de fonctionnement totalement libre : voir les statuts ou le règlement intérieur.
- Un animateur de séance pour gérer les débats et distribuer la parole.
- Suivre les points fixés à l'ordre du jour de la convocation.
- Tout le monde peut s'exprimer, mais tout le monde ne peut pas voter.

LA GESTION DES VOTES

- Seuls les points de l'ordre du jour peuvent être soumis au vote.
- Importance de la feuille d'émargement :
 - signature pour présence et remise d'un bulletin de vote.
 - détermine le nombre de personnes présentes ou représentées.
- Renouvellement des administrateurs :
 - Désigner distinctement les sortants rééligibles et non rééligibles.
 - Désigner distinctement les entrants.

LE PROCÈS VERBAL

- Tous les points votés sont indiqués sur le procès verbal, avec le résultat des votes et le mode de scrutin.
- Toutes les décisions sont applicables à l'ensemble des membres de l'association.
- Information à la sous préfecture, seulement si changement de fonction au sein du bureau.

Toute violation des règles définies par les statuts peut entraîner une annulation des délibérations prises en AG.

INFOS PRATIQUES

COMMENT VIVRE ENSEMBLE ?

Conférence de Bertrand Bergier, sociologue. Jeudi 3 décembre

La question est reprise à l'échelle nationale ou encore locale. Les associations, les communes, les quartiers, les écoles, s'en emparent. Une multitude d'initiative fleurissent sur le terrain de cette recherche de liens entre cultures, entre générations, entre sexes, entre catégories sociales, entre voisins, entre personnes handicapées et valides...

Co-voiturage possible, contactez le Centre Social.

ASSO. EMPLOYEURS

A compter du 1^{er} janvier 2016, n'oubliez pas la mise en place obligatoire de la Mutuelle Santé et de la Déclaration Sociale Nominative

Plus d'infos auprès du Centre Social

Edité par
CENTRE SOCIAL
EVRE ET MAUGES
10 rue du Sous-préfet Barré
49600 BEAUPREAU
02.41.63.06.33
accueil@cs-evreetmauges.fr
evreetmauges.centres-sociaux.fr

Comité de rédaction :

Jean-Louis Hurot, Daniel Petiteau,
Joël Roulland, Chantal Allaire,
Nicolas Banchereau

Vous avez des questions concernant l'organisation ou le fonctionnement de votre association ?

Le Point Local d'Accueil et d'Information des Associations (PLAIA) est à votre écoute pour vous informer, vous conseiller, vous orienter.

Des services existent : mise à disposition de matériel, réalisation de bulletins de salaire, initiation des bénévoles, rencontres, discussions entre associations...

Renseignement au Centre Social Evre et Mauges
Nicolas Banchereau : 02.41.64.23.76

